



L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Procès-verbal de la réunion de l'exécutif régional de l'Atlantique
Conférence Zoom — 25 avril 2020

PRÉSIDENTE : Kim Skanes

EXÉCUTIF :

Gerald Hill
Carolyn Hynes
Marcel Journeay
Matthew Lee
Scott McConaghy
Christine LeDrew
Mike Pauley

ABSENCES : Jennifer Cantwell
Phil Wilson

PERSONNEL : Catherine Pinks, secrétaire de séance

1) Bienvenue

Kim remercie les participants d'avoir pris le temps de se joindre à l'appel, en reconnaissant que la semaine a été particulièrement difficile compte tenu de la tragédie qui a eu lieu en Nouvelle-Écosse.

Elle rapporte que le Conseil s'est réuni la semaine dernière sur Zoom, en notant que l'interprétation linguistique lui a compliqué la tâche — elle a dû se servir de trois appareils pour participer à la réunion. Les membres du Conseil ont voté à main levée.

2) Ordre du jour

Il y a des ajouts à l'ordre du jour : le bulletin régional et les demandes de conférences Zoom.

Motion n° 1 : Gerald **propose**, avec l'**appui** de Marcel, que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

MOTION

ADOPTÉE

3) Procès-verbal (4 avril 2020)

Motion n° 2 : Scott propose, avec l'appui de Marcel, que le procès-verbal du 4 avril 2020 soit approuvé tel que présenté.

MOTION

ADOPTÉE

4) Points de suivi (4 avril 2020)

**Points de suivi
Exécutif régional de l'Atlantique
4 avril 2020
Conférence téléphonique**

#	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À REPORTER
1	Catherine et Kim	Réviser le projet sur l'histoire du mouvement syndical de l'IPFPC et retravaillez-le afin qu'il puisse être utilisé comme présentation lors d'un dîner d'information.	EN COURS	
2	Kim	Présenter une demande de parrainage de l'IPFPC pour la Conférence canadienne sur le leadership étudiant de 2021 d'un montant de XXXX \$ au Conseil d'administration pour examen.	EN COURS	
3	Sous-comité de liaison avec les chapitres	Examiner les listes de délégués syndicaux, cerner les lacunes et déterminer les besoins de recrutement de délégués syndicaux, puis faire rapport à l'Exécutif.	FAIT	
4	Mike	Signaler au Comité consultatif de sciences que le groupe SP de St. John's a parrainé une foire scientifique en ajoutant que ça donne une bonne visibilité à l'IPFPC.	FAIT	
5	Chaque membre de l'Exécutif	Proposer ou solliciter une candidature au prix du membre d'exécutif de l'année avant la date limite du jeudi 30 avril 2020.	EN COURS	

#	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À REPORTER
6	Catherine	Afficher le calendrier des événements sur Google Drive.	FAIT	
7	Catherine	Demander une proposition pour le CRA 2022 à T.-N.	EN COURS	
8	Christine, Carolyn et Jen	Finaliser le dossier et les notes d'allocution sur la santé et le bien-être et les transmettre à Catherine.	EN COURS	
9	Mike, Scott et Phil	Remplir la partie du dossier qui concerne le N.-B. et les notes d'allocution sur les principes de base de la SST et les transmettre à Catherine.	EN COURS	
10	Kim	Préparer des notes de présentation et d'allocution sur le sujet de votre choix et les transmettre à Catherine.	EN COURS	
11	Catherine	Postez les notes de présentation du dîner d'information sur Google Drive pour que l'Exécutif puisse les examiner.	EN COURS	
12	Kim	Organiser une visioconférence pour que l'Exécutif puisse examiner les notes de présentation du dîner d'information.	EN COURS	
13	Catherine	Transmettre la motion sur TEC à TEAM à Julie Gagnon pour qu'elle soit présentée à l'AGA.	FAIT	
14	Sous-comité des motions	Compléter la motion sur les vice-présidents et la distribuer à l'Exécutif pour examen.	EN COURS	
15	Scott	Formuler le libellé pour le lieu de l'AGA et le transmettre à l'Exécutif pour examen.	FAIT	
16	Catherine	Contactez le Lord Nelson concernant l'espace de réunion et l'hébergement pour le 77 ^e CRA prévu le lundi 26 octobre 2020.	FAIT	
17	Kim	Vérifier auprès de Phil s'il a besoin d'une place d'observateur à l'AGA.	FAIT	

#	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À REPORTER
18	Kim	Faire un suivi avec Phil pour déterminer si le compte de l'exécutif régional peut couvrir les dépenses liées à la délégation de trois ou quatre observateurs à l'AGA.	FAIT	
19	Kim	Inscrire les trois ou quatre observateurs de l'Exécutif dans un tableau de sélection aléatoire pour déterminer l'ordre dans lequel ils passeront au statut de délégué et envoyer une capture d'écran des résultats à l'Exécutif.	EN COURS	
20	Catherine	Déterminer la possibilité de tenir une conférence Zoom pour la réunion de l'exécutif régional du 18 avril.	FAIT	

Point 3 : Mike présente une feuille de calcul indiquant le nombre de membres par chapitre et groupe provincial dans l'Atlantique, le ratio recommandé entre les délégués syndicaux et les membres sur la base d'un délégué syndical pour 15 membres, le nombre réel de délégués syndicaux et la différence. Il ajoute qu'il a utilisé les places attribuées au 75^e CRA pour connaître le nombre de membres. J'ai également pris les groupes. J'ai regardé la différence entre le nombre recommandé et le nombre réel.

Une discussion s'ensuit à savoir si le nombre de membres de l'organisme constituant doit avoir une incidence sur le rapport entre le nombre de délégués syndicaux et le nombre de membres. Il est convenu que l'emplacement des lieux de travail et le nombre de délégués syndicaux présents devraient également être examinés. Il est également convenu que la composition et le nombre de délégués syndicaux par organisme constituant devraient être envoyés aux présidents des chapitres et des groupes provinciaux pour examen et commentaires.

SUIVI : Mike supprimera les colonnes de ratio et les différences de la feuille de calcul.

SUIVI : Catherine enverra un message aux chapitres et aux groupes en leur demandant de trouver des lacunes, de les tabuler et de faire un rapport à l'Exécutif.

Point 14 : il est convenu de faire référence à deux ou trois syndicats qui ont une structure similaire pour rédiger cette motion.

SUIVI : Kim doit trouver deux syndicats qui n'ont que des vice-présidents à plein temps et donner des informations à Scott pour les inclure dans la motion.

Point 15 : Scott passe en revue la motion sur le lieu des AGA. Il n'y a une coquille à corriger pour que cette motion soit complète.

SUIVI : Catherine ajoute un « s » pour tenir compte du premier « whereas » dans la version anglaise.

Gerald demande si l'intention est la rentabilité ou le rassemblement de tous. Il est convenu que l'intention est de rassembler tout le monde dans un seul lieu. Marcel suggère un changement de formulation dans le dernier paragraphe « il est également proposé que » pour remplacer « le lieu le moins coûteux » par « un lieu peu coûteux ». L'Exécutif est d'accord.

SUIVI : Catherine remplace « le lieu le moins coûteux » par « un lieu peu coûteux ».

SUIVI : Envoyer la motion sur le lieu de l'AGA à Julie Gagnon.

Point 17 : Pour l'instant, Phil n'a pas besoin de place à l'AGA.

Point 18 : Kim rapporte que Phil a indiqué que l'exécutif régional peut se permettre de financer l'envoi de trois ou quatre observateurs à l'AGA.

5. Compte rendu du Conseil d'administration

Kim déclare qu'à ce stade, l'IPFPC ne sait pas quand les réunions auront lieu, ni dans quel format. Aucune décision n'a été prise lors de la réunion du Conseil d'administration de cette semaine; la question a été renvoyée à un sous-comité pour examen et recommandations. Kim indique qu'elle fait partie de ce sous-comité.

Le Conseil d'administration demandera une dérogation à l'obligation de tenir une AGA; il n'a pas encore décidé de ce qu'il ferait de cette dérogation. Il est prévu que le sous-comité fasse une analyse et présente des recommandations au Conseil d'administration. Kim se demande comment dire aux membres de tenir des conseils jusqu'à ce qu'une décision soit prise lors de l'AGA. Elle demande au Comité exécutif de bien vouloir lui faire part de ses commentaires.

Scott affirme que ce qui est autorisé par le gouvernement déterminera beaucoup de choses. Ça pourrait être différent d'une province à l'autre.

Kim a indiqué que l'AGA pourrait avoir lieu plus tard ou pas du tout. Quelle que soit l'option choisie par l'IPFPC, il y aura des conditions. Les états financiers seront distribués dès qu'ils

seront prêts ainsi que le budget. Sans AGA, nous manquerions des changements aux statuts. S'il n'y a pas d'AGA, qu'en est-il des conseils? Est-ce que ce sera aux provinces de décider? Compte tenu des contraintes frontalières entre les provinces, il sera impossible de tenir l'assemblée en personne. Actuellement, l'Atlantique, la Colombie-Britannique et le Québec vont ajouter une journée, l'Ontario et la Région de la capitale nationale vont tenir les deux conseils, et les Prairies vont remplacer leur conseil.

Kim indique que Debi a examiné les étapes proposées pour la réouverture du gouvernement fédéral et le retour des membres dans leurs bureaux. Kim a participé à la réunion du CTC qui s'est tenue hier (vendredi) et tout est en suspens. Le gouvernement du Manitoba essaie de trouver des moyens de réduire les coûts; il a fait des propositions pour réduire les heures de travail, ce qui entraînerait la réduction des salaires. L'IPFPC essaie de protéger les membres contre ce « raccourcissement de la semaine de travail ».

En ce qui concerne la Fiducie de l'immeuble, le bâtiment d'à côté a été vendu. Deux promoteurs ont acheté la plupart des terrains environnants et les plans prévoient des tours résidentielles, commerciales et quelques restaurants. Les promoteurs sont intéressés par nos stationnements.

Sur le plan financier, nous ne dépensons pas et nous économisons donc de l'argent. Des organismes constituants nous ont demandé s'ils pouvaient obtenir le remboursement de leurs repas dans le cadre des séances Zoom de leur exécutif, en indiquant que ces frais sont déjà prévus au budget et qu'ils pourraient commander des repas et ainsi soutenir les entreprises locales. La présidente a répondu non.

Carolyn demandé ce qu'il en est de la possibilité de faire revenir les gens dans leurs bureaux en respectant les consignes de distanciation. Kim déclare que Debi a fait mention des NUEMA au Conseil d'administration. Certains des protocoles traités concernent le personnel qui travaille en équipe, les locaux nettoyés et désinfectés et les tests à faire avant de retourner au bureau. La liste que Debi a envoyée était très complète. Carolyn demande ce qui se passerait si les écoles ne rouvraient pas; qu'en est-il de ceux et celles qui s'occupent d'une personne vulnérable ou qui vivent avec elle? Quelles mesures d'adaptation seraient prises pour ces personnes? Kim annonce que Debi et les équipes de consultation sont en contact permanent avec les ministères à ce sujet.

Marcel indique qu'à la Base, 80 % des effectifs travaillent et 20 % d'entre eux sont sur place en même temps. La Base ne force pas les gens à venir, mais ils ont besoin d'une raison valable pour s'absenter. Notre Base n'a fourni que des services essentiels.

Carolyn mentionne que le code de congé 699 est appliqué de manière stricte dans son ministère. Par exemple, si votre RPV est en panne pendant plus d'une heure, vous êtes censé vous présenter au bureau. Carolyn indique qu'il y a de nombreux problèmes en cours dans son ministère; Kim suggère que Debi en soit informée.

Une discussion sur la situation dans les ministères s'ensuit. L'avenir sera déterminé par la situation dans les provinces et les différents types de bureaux.

Marcel signale que le MDN veut établir un ensemble de règles nationales qui pourraient contrevenir aux réglementations provinciales et note qu'en tant que ministre fédéral, il n'est pas soumis à ces réglementations.

Kim dit que l'IPFPC lance une campagne publicitaire pour promouvoir la valeur de la fonction publique. L'objectif est de s'appuyer sur notre excellent travail passé et présent et de gagner la sympathie du public, car il y aura un grand déficit après la pandémie. Scott observe qu'un des résultats de cette pandémie est que le gouvernement appréciera certainement la valeur des CS.

6. Don aux banques alimentaires locales

Kim annonce qu'une suggestion consistant à faire des dons aux banques alimentaires locales a été présentée au Conseil d'administration, en indiquant que les exécutifs disposeront de fonds supplémentaires en raison de l'annulation des réunions en face à face. Marcel souligne qu'il s'agit de dépenser l'argent des membres comme si c'était le nôtre, et suggère nous devrions plutôt encourager les membres à faire des dons aux organismes de bienfaisance locaux.

7. Affaires nouvelles, tour de table et levée de la séance

Bulletin d'information : Christine demande si l'Exécutif souhaite toujours publier un bulletin d'information. Kim fait remarquer que la Section des communications examine toutes les communications en ce moment pour s'assurer que le message est conforme à la position de l'IPFPC; il se peut que le bulletin régional ne soit pas considéré comme une priorité pour le moment. L'Exécutif a accepté de suspendre le bulletin régional pour le moment.

Demandes de conférences Zoom L'IPFPC a acheté un ensemble de réunions Zoom, mais il y a des conditions entourant la réservation de réunions de l'Exécutif à l'aide de Zoom. Veuillez noter qu'il faut un préavis de deux semaines pour toute demande de réunion.

Marcel signale que le MDN a acheté des licences Zoom et qu'il a proposé aux syndicats de les utiliser.

Comité des jeunes professionnels de l'Atlantique (CJPA) Christine signale que le CJPA va attendre avant de nommer ses nouveaux membres. Christine organisera une réunion virtuelle pour les membres actuels du Comité.

Poste vacant à l'Exécutif Kim demande si nous voulons remplir le poste vacant dans l'éventualité où les mandats des membres de l'Exécutif se prolongeraient. Comme nous ne

faisons qu'une petite partie de nos fonctions habituelles, l'Exécutif convient qu'il n'est pas logique de pourvoir le poste.

Après un tour de table, la séance est levée. La prochaine réunion aura lieu le 23 mai à 10 h, après la réunion extraordinaire du Conseil d'administration.

SUIVI : Catherine a programmé une réunion de l'Exécutif sur Zoom le 23 mai à 10 h.